



Bilan du travail de l'URPS Normandie Orthophonistes Année 2016

- Réunion du 18 janvier 2016 :

-Constitution de l'URPS à l'ARS de Caen

-Rédaction des statuts et du règlement intérieur. (voir PDF)

- Réunion du 01/03/2016 :

-Axes de travail (voir PV)

- Réunion du 11/07/2016 :

- Proposition de CPOM (contrat pluri annuel d'objectif et de moyens) sur l'offre de soins.

- Proposition de CPOM sur la prévention des troubles de la déglutition.

- Travail sur la communication des actions de l'URPS vers les orthophonistes : évolution du site internet.

- Travail au sein des Comités de pilotage des parcours de soins concernant les enfants porteurs de troubles spécifiques du langage et des apprentissages, concernant les personnes porteuses de trouble du spectre autistique, concernant les personnes atteintes de maladies neurodégénératives...

- Réunion du 30/08/2016 :

- suite du travail (voir PV)

Axes de travail

Parcours de soins des enfants présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages :

Participation au comité de pilotage et réunions de travail autour du parcours de soins des enfants présentant un TSLA avec toutes les structures impliquées.

Nous avons œuvré pour représenter notre profession dans la globalité de ses missions et notamment pour faire respecter la validité de notre diagnostic. Nous avons participé à la relecture du travail d'un cabinet d'audit qui était en charge de faire le point sur la situation existante et nous avons demandé à corriger certains points dans le parcours de soins.

Parcours de soins des enfants porteurs de trouble du spectre autistique



Participation au Comité de pilotage du parcours de soins des personnes porteuses de TSA en ex HN.

Notre URPS est représentée à toutes les réunions qui se déclinent au niveau de trois territoires de santé définis (Evreux, Le Havre, Rouen-Dieppe), pour l'instant nous avons des représentants sur les trois territoires.

Notre URPS est nommée dans le comité d'évaluation des bonnes pratiques des structures.

Notre URPS a participé à deux journées d'information à destination des structures -sensibilisation au test Comvoor et sensibilisation au modèle de Denver- Restitution à venir lors d'une rencontre en soirée.

Prévention :

Dépistage précoce des troubles du langage et de la communication :

Un travail important est en cours depuis plusieurs années au niveau du département de l'Eure sur le dépistage précoce des troubles du langage. Action menée par l'ANPO (association normande de prévention en orthophonie) avec l'URPS. Un partenariat avec les PMI a permis une formation très complète de tout le personnel de la petite enfance sur le développement du langage ce qui favorise son développement et les tests de dépistages (DPL3 , ERTL4). L'URPS est intervenue dans toutes les réunions qui ont impliqué l'ARS, le département, la PMI, le centre de référence, la MDPH et l'EN. Il est très important que nous soyons représentés dans ces réunions pour défendre nos missions et notamment ici notre mission de prévention et nos capacités de formation des professionnels de la petite enfance en tant que spécialistes de la question. Le travail se poursuit dans ce domaine avec des actions prévues dans les années à venir.

Prévention des troubles de la déglutition chez la personne âgée :

Ce travail est en cours d'élaboration, il est à destination des personnels des EHPAD : une rencontre avec l'ARS est prévue pour en discuter et trouver des partenariats financeurs.

Maladies neurodégénératives :

Notre URPS a réclamé d'être associée à la mise en place du plan concernant les maladies neurodégénératives. Une lettre vient d'être envoyée pour demander à ce que nous soyons associés au groupe de travail sur le sujet. La place de l'intervention orthophonique étant importante à ce niveau.

L'URPS est en lien avec certaines MAIA pour travailler sur la prévention des troubles de la déglutition chez la personne âgée.

Exercice en structures pluriprofessionnelles :



En ex-basse Normandie, nous avons nommé des représentants dans chaque COD : commission qui valide la création des maisons de santé en lien avec l'ARS.

Il existe en ex Basse Normandie une association la FENOR (association qui promeut la création de nouveaux pôles de santé ou aide ceux qui existent) dans laquelle les URPS participent : nous avons nommé une représentante qui participe aux AG.

Ce travail a pour mission d'être étendu à la Normandie entière.

Instances de l'ARS :

- CRSA

Notre URPS est présente à la CRSA (conférence régionale de santé et d'autonomie) : 2 postes de suppléantes. L'une de nous y assiste au titre du réseau Normandys en tant que titulaire.

- Conseils de territoire

Nous avons deux représentants suppléants au niveau de deux conseils de territoire (Rouen et Vernon/Evreux) Transformation en 2016 des Conseils de territoire en conseils territoriaux de santé

Proposition de représentants pour chaque CTS :

CTS Calvados : Catherine Hénault

CTS Manche : Amandine Vastel

CTS Orne : Annick Gadois

CTS Rouen : Geneviève Linard

CTS Le Havre : Clémence Rebeuf

CTS Eure : Nathalie Julienne

CTS Dieppe : Catherine Adjerad missionnée par l'URPS

Propositions qui seront à confirmer par l'ARS en 2017

Actions en interprofessionnalité :

Nous avons la particularité en Haute Normandie d'avoir créé une fédération des URPS ... Cette fédération a bien fonctionné jusqu'aux dernières élections. La principale action menée a été l'organisation des Assises des Soins Primaires en interpro, les orthophonistes s'y sont bien impliqués, en 2015 deux ateliers étaient centrés sur notre profession, l'un sur l'AVC, l'autre sur le dépistage des troubles cognitifs chez la personne âgée. Notre URPS a participé au copilotage des Assises.

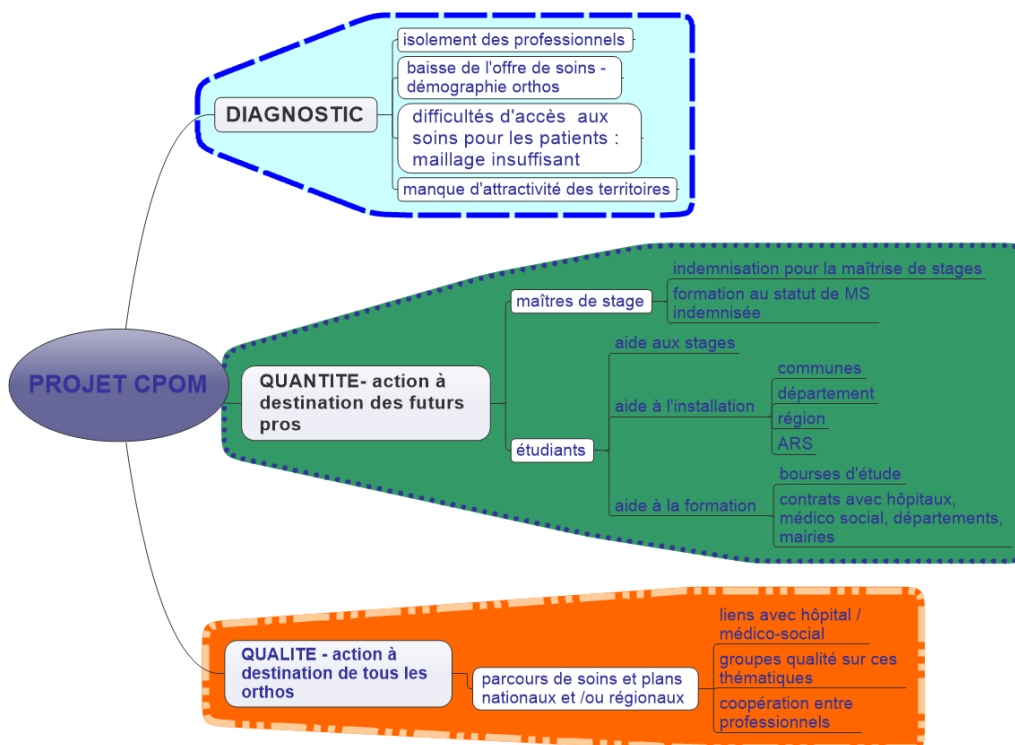


Notre fédération des URPS HN a construit un projet d'Assises des Soins Primaires pour 2016. Après de nombreuses rencontres dans lesquelles notre URPS s'est impliquée, il a été décidé de poursuivre l'association, nous avons donc au printemps reformé une fédération des URPS de Normandie dans laquelle la présidente de l'URPS Orthophonistes est vice-présidente (un infirmier est président, un médecin est deuxième vice-président).

Nous avons décidé de mener le projet des Assises de soins primaires à son terme : la journée a eu lieu le 18 octobre 2016 : son thème « patient en situation complexe qui fait quoi ? » avec une ouverture sur le médico-social, la justice, les associations... L'URPS a participé à l'animation des ateliers. Le bilan des Assises a été positif.

Travail sur la demande de mise en place d'un CPOM :

Synthèse du projet proposé début 2017 à l'ARS sur les schéma suivant



Autre projet détaillé en 2017 :

Un projet de prévention des troubles de la déglutition chez la personne âgée.

Fait en Janvier 2017

